



## Procès-Verbal Commission Régionale Futsal

### REUNION du VENDREDI 06 SEPTEMBRE 2024 en visio-conférence

Président : M. Marino FACCIOLI

Présents : MM. Patrice BECHET – Eric BERTIN - Gaëtan BEURRIER – Emmanuel BONTRON - Roland BROUAT – Pierre EYNARD - Michel GUICHARD – Gilles ROMEU - Didier ROUSSON – Luc ROUX – Jean-Marc SALZA - Yves BEGON (en partie)

Excusés : MM. Jacky BLANCARD – Dominique DRESCOT - Pierre LONGERE

Assiste : M. Yohan ALRIC (Administratif en charge du suivi Futsal au service Compétitions).

\*\*\*\*\*

Le Président Marino FACCIOLI ouvre la séance en remerciant les Membres présents à Tola-Vologe ainsi que ceux qui participent à la réunion en visio-conférence.

Pour cette première réunion de la saison 2024-2025, la parole est laissée aux membres présents soit physiquement soit en visio pour réaliser un tour d'horizon des événements qui auraient marqué l'été.

Au gré des interventions, il ressort dans un premier temps le souci des membres d'assurer la sécurité des rencontres en R1 Futsal et R2 Futsal.

Dans cet esprit, il a été acté que la Commission souhaite de façon impérative que les clubs respectent la réglementation dans tous les domaines, à savoir :

- Statut des éducateurs et entraîneurs de Football : se conformer aux dispositions prévues au statut
- Statut de l'arbitrage : se conformer aux dispositions fixées audit statut.
- Equipe réserve : avoir une équipe réserve participant à un championnat Futsal de Ligue ou de District qui termine son championnat.
- Les jours et horaires des rencontres,
- Avoir un gymnase classé en niveau 3 pour le futsal R1 et en niveau 4 pour le futsal R2.

**- Référent sécurité :**

M. ROUX rappelle l'obligation qui s'impose à tous les clubs régionaux de disposer dans leur effectif d'au moins 2 référents sécurité Futsal licenciés ayant suivi la formation de référents sécurité avant le 15 juillet de la saison.

Rappel de l'article 3.2 du Règlement des Championnats Régionaux Futsal : « Par la voie du site internet de la Ligue, la Commission Régionale des Compétitions Futsal informe avant le 30 septembre les clubs qui ne sont pas en règle avec l'obligation de disposer de deux référents sécurité futsal, des sanctions financières et ou sportives (cf . article 3.2-b du règlement régional futsal) qui seront applicables en cas de non-régularisation de la situation au 31 janvier suivant... »

*Par ailleurs, l'un au moins de ces deux référents sécurité devra être présent au gymnase pour chaque rencontre à domicile et être inscrit sur la feuille de match »*

En concertation avec M. ROMEU, une journée de formation « Référent Sécurité Futsal » est programmée le **SAMEDI 02 NOVEMBRE 2024** de 9h00 à 13h00 au siège de la Ligue à Tola-Vologe (LYON). Elle est également ouverte dans le cadre d'un recyclage aux licenciés ayant déjà suivi cette formation.

## **Compétitions**

### **\* R1 FUTSAL :**

Suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel en date du 17 juillet 2024 qui a infirmé l'interdiction de non-accession en division supérieure prononcée par la Commission Régionale du Statut de l'arbitrage le 18 juin 2024, le club de FUTSAL LAC D'ANNECY a été intégré en R1 FUTSAL. De ce fait, la R1 FUTSAL comprend 12 clubs pour cette saison.

### **\* R2 FUTSAL :**

L'équipe 2 de FUTSAL LAC D'ANNECY évoluera en définitive en R2 Futsal.

En conséquence, la R2 Futsal regroupe 12 équipes en 2024-2025.

### **\* COUPE NATIONALE FUTSAL – CHALLENGE Michel MUFFAT-JOLY :**

A la date de ce jour, la Ligue a enregistré l'engagement de 42 clubs en Coupe Nationale Futsal Challenge Michel MUFFAT-JOLY.

La date de clôture des inscriptions a été fixée au 12 septembre 2024.

Le tirage au sort des deux premiers tours (29 septembre et 13 octobre 2024) de la compétition sera effectué le lundi 16 septembre 2024.

### **\* COUPES NATIONALES FUTSAL FEMININES ET U18 :**

Les Challenges nationaux féminins Futsal et U18 Futsal sont dorénavant dénommés Coupes Nationales à compter de la présente saison 2024-2025.

Outre leur appellation, ces épreuves évoluent également dans leur formule avec désormais quatre tours à élimination directe passés les finales régionales.

La LAuRAFoot qualifiera pour les huitièmes de finale 1 représentant au niveau des Féminines et 2 pour les U18.

Les finales régionales se disputeront le 08 février 2025.

## **Phases régionale et départementale des Coupes Nationales FUTSAL Féminines et U18 :**

Eu égard au succès rencontré lors de l'édition 2023-2024, le même principe d'organisation que celui de l'an passé est reconduit, à savoir le déroulement d'une phase départementale afin de déterminer le représentant de chaque District à la finale régionale.

Le Président FACCIOLI signale qu'un courrier a été adressé en ce sens à tous les Districts pour les inviter à lancer dès à présent un appel de participation à tous les clubs de leur territoire.

Il précise qu'au niveau Ligue, un groupe placé sous sa responsabilité et comprenant MM. Gaëtan BEURRIER, Eric BERTIN, Didier ROUSSON, Yohan ALRIC, Yves BEGON, a été constitué pour l'organisation de ces deux finales régionales.

Dès à présent, la Commission est à la recherche de gymnases pouvant accueillir ces finales régionales prévues pour les 08-09 février 2025. Les clubs intéressés par ces organisations peuvent poser leur candidature auprès de la Commission Régionale Futsal.

## **Informations :**

- Didier ROUSSON informe la Commission que suite au classement des Ligues pour la phase d'accession nationale en D2 Futsal 2024-2025, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes figure au 10<sup>ème</sup> rang synonyme d'exemption au tour préliminaire.

Il poursuit en émettant l'initiative de mettre en place des finales de coupes régionales jeunes au niveau U13, U15, U15 F et U18 F en fin de saison.

Il termine son intervention en formulant la proposition de l'organisation d'une certification en début de saison afin de permettre aux clubs en faute de régulariser leur situation, réflexion engagée au niveau du service Formations.

- Patrice BECHET fait part des disparités réglementaires entre les Ligues au niveau de la qualification des joueurs pour participer aux barrages d'accessions pour la D2 Nationale.

- Emmanuel BONTRON regrette l'arrêt cette saison de 4 arbitres Futsal, ce qui va créer des difficultés dans les désignations sur les rencontres de R1 Futsal.
- Michel GUICHARD est désigné pour représenter la Commission au match du championnat R1 Futsal : ALF FUTSAL / FRANCE FUTSAL RILLIEUX du samedi 21 septembre 2024.
- Gaëtan BEURRIER relève le peu d'impact médiatique de la pratique Futsal dans les médias et les moyens pour y remédier.

Avant de clore la réunion, le Président évoque le dossier qu'il a concocté pour favoriser l'évolution de la Commission Futsal, transmis à tous les Membres de la Commission et pour lequel il n'a pas reçu de remarques spécifiques.

Dans le but d'avoir un retour de chacun, il donne un petit temps de réflexion supplémentaire à chacun avant d'officialiser ce document

Yves BEGON,

Marino FACCIOLI,

Président des Compétitions

Président de la Commission